

Partenariat

Trois conventions pour le 1^{er} comité mixte agricole franco-marocain

Les deux pays ont scellé des partenariats dans la formation, l'expertise et la convergence des réglementations sanitaires et phytosanitaires marocaines vers celle de l'UE.



Aziz Akhannouch était à Paris pour les travaux du premier comité mixte agricole franco-marocain.

Le Maroc et la France consolident leur partenariat agricole. Trois conventions portant sur l'agriculture, le développement rural et l'agroalimentaire ont été signées, lundi 10 février à Paris. La première convention porte sur des voyages d'études et stages en exploitations agricoles en France au profit d'étudiants des établissements de formation agricole. La deuxième convention vise essentiellement à acter les orientations de la nouvelle stratégie marocaine de formation et de recherche agricoles. Un expert français sera ainsi mis à la disposition du Maroc. Objectif : accompagner la restructuration du dispositif de l'ensei-

gnement technique et de la formation professionnelle agricoles du pays.

La troisième convention enfin est liée à la coopération sanitaire et phytosanitaire. Elle a été signée par l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) et la Direction générale française de l'alimentation (DGAL). Il s'agit d'asseoir une convergence des réglementations sanitaires et phytosanitaires du Maroc vers les réglementations et les normes de l'Union européenne. En clair, cette 3^e convention s'assigne la promotion des échanges de biens agricoles et alimentaires. Ces accords ont été signés lors d'une visite de deux jours à Paris, du ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, Aziz Akhannouch. Ce dernier a présidé, avec le ministre français de l'Agriculture Stéphane Le Foll, les travaux du premier comité mixte agricole franco-marocain.

Les deux ministres ont souligné que ces conventions s'inscrivent «dans le cadre des excellentes relations qui unissent les deux pays dans tous les domaines, notamment agricoles», réitérant leur détermination à œuvrer pour promouvoir davantage la coopération bilatérale.

Akhannouch est intervenu, aux côtés du ministre français chargé de l'Agroalimentaire, Guillaume Garot, à l'ouverture des rencontres agroalimentaires franco-marocaines tenues sous le thème «Investissements croisés en France et au Maroc». ■

Ilham Lamrani Amine